



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation

Question écrite n° 124710

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur le nombre de contrats d'apprentissage qui ne cesse de diminuer en Moselle : 5 093 à la rentrée 2007, 4 840 à l'automne 2008, 4 587 en 2009, 4 571 en 2010. Parallèlement à ces chiffres, l'apprentissage séduit de plus en plus de nouveaux élèves mais les employeurs prêts à accueillir un jeune en formation sont de moins en moins nombreux. La chasse au contrat se transforme souvent en parcours du combattant. Il lui demande ce que son Gouvernement entend mettre en oeuvre afin de persuader, d'encourager les employeurs, notamment en Moselle.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124710

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13181

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)